



Générique type d'un film d'atelier **Passeurs d'images**

Titre

....

un film réalisé dans le cadre des ateliers "Passeurs d'images"

par

→ noms des jeunes

encadrement artistique

→ nom et profession de l'intervenant(e)

encadrement pédagogique

→ nom de l'animateur(trice)

structure productrice

→ maison de quartier, MJC, Centre de loisirs, porteur de projet
(cette mention est importante, car c'est la structure désignée qui a les droits du film.)

porteur de projet

....

coordination régionale Pays de la Loire

association Premiers Plans

coordination nationale

association Kyrnéa International

avec le soutien de

Le Ministère de la culture et de la communication - Secrétariat général
Le secrétariat général du Comité Interministériel des villes - Ministère de la Ville
le Centre National du Cinéma et de l'image animée
L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire
(nb : la Région des Pays de la Loire pour La Mayenne et La Sarthe)
à cela, il faut ajouter les partenaires locaux
exemples : ville, communauté de communes, contrat de ville, ...

mois, année de réalisation

....

musique(s)

....

À rajouter en générique de fin :

"Passeurs d'images" est un dispositif interministériel soutenu par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général - Directions régionales des affaires culturelles), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le Ministère de la Ville (SG-CIV), l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acisé) et le *Ministère de l'éducation nationale, la jeunesse et de la vie associative (DJEPVA).*

Il est indispensable de faire signer un droit à l'image aux parents des jeunes participants à l'atelier.
Passeurs d'images n'est pas une structure mais un label et ne peut donc avoir de copyright.